

Obtenus de haute lutte et bientôt réalisés

► Confédération, Canton et Agglomération delémontaine signaient,

il y a un an, l'accord sur les prestations du projet d'agglomération de 3^e génération.

► Cet accord avait été obtenu de haute lutte,

le projet jurassien n'ayant pas été retenu dans un premier temps par le Conseil fédéral.

► Aujourd'hui, projets et études avancent

concrètement dans les domaines de la mobilité et de l'énergie dans les neuf communes de l'Agglo.

«On s'est battu, il y a deux ans, pour inverser la décision de la Confédération. Notre rôle est maintenant d'assumer et de réaliser les projets acceptés par les Chambres fédérales», déclare Damien Chappuis, président de l'Agglomération delémontaine. Il se réjouit que la pandémie n'ait pas retardé l'avancement des dossiers entre les mains du personnel technique, car il rappelle qu'il est nécessaire de continuer à investir pour soutenir les entreprises dans ces moments difficiles.

«Nous avons pris des engagements. Nous devons avan-



L'agglomération delémontaine, englobant notamment Courtételle, Rossemaison, Delémont et Courroux (du premier au dernier plan), développe une cinquantaine de projets avec le soutien de la Confédération.

ARCHIVES ROGER MEIER

cer, mais il est nécessaire que toutes les communes de l'Agglo et le canton jouent le jeu», poursuit le maire de Delémont, en évoquant le fait que les autorités fédérales avaient reproché aux Jurassiens d'avoir pris du retard dans leurs projets de 2^e génération.

Penser l'Agglo pour ses 28 000 habitants

«Nous avons renoncé à présenter un programme de 4^e génération afin de nous donner le temps de réaliser ce qui doit l'être et pouvoir ensuite déposer des projets de 5^e génération», détaille encore Damien Chappuis.

Il rappelle que l'accord sur les prestations du projet d'agglomération de 3^e génération permet de bénéficier de 35%

de subventions fédérales sur une enveloppe globale d'investissement de plus de 30 millions de francs, pris en charge pour les deux autres tiers par le canton et la commune concernée.

Au total, la Confédération aura ainsi versé plus de 20 millions de francs pour mener à bien les projets inscrits dans les trois programmes de l'Agglo, active dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de la politique énergétique dans les communes de Châtillon, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, Rossemaison, Soyhières et Val Terbi, soit plus de 28 000 habitants.

Tous ces projets devront impérativement être en cours de

réalisation en 2025 et terminés en 2027, dates butoir fixées par la Confédération.

Une cinquantaine de projets en cours

«Même si ce n'est pas toujours visible, ce programme avance concrètement au niveau des études et projets», assure Célia Marquis. Chargée de mission à l'Agglomération, elle est appelée, avec l'ensemble du bureau technique, à traiter des dossiers aussi divers que le réaménagement des arrêts de bus, le développement de l'offre en transports publics dans l'Agglo, la

valorisation des filières locales, le développement des pistes cyclables ou encore le réaménagement de la place Roland-Béguelin, à Delémont.

Concernant ce dernier projet, plusieurs ateliers participatifs ont été organisés pour finaliser le projet de réaménagement de cette place et d'une zone de rencontre dans l'ensemble de la vieille ville. La consultation publique pour cette réalisation est prévue le mois prochain.

La zone de rencontre pourrait être mise en place encore cette année, alors que les travaux débiteront en principe l'an prochain sur la place Roland Béguelin.

Offre des trans pots publics développée

Le réaménagement de tous les arrêts de bus dans toutes les communes se déroule de manière progressive et un crédit-cadre sera demandé cette année à Delémont pour réaménager les arrêts de la capitale.

D'autre part, une étude est en cours pour développer de manière importante l'offre en transports publics sur les lignes de l'Agglo et les Transports publics delémontains pour le nouvel horaire de décembre prochain. Toujours

dans le domaine de la mobilité, un concours d'architecture sera lancé avant les vacances estivales en vue de remplacer de la passerelle traversant les voies ferrées de Delémont.

Réhabilitation et paysage

Afin de donner une impulsion à la réhabilitation des bâtiments anciens, un règlement type a été élaboré et mis à disposition des communes. Une action sera mise en place cette année pour apporter un soutien aux propriétaires privés par l'octroi de bons pour une étude préliminaire. L'Agglo soutiendra également, jusqu'en 2024, les mesures concrètes pour la préservation de la biodiversité et du paysage, en mettant un accent particulier sur les espaces verts situés dans les secteurs bâtis.

Ces quelques exemples ne représentent qu'une petite partie des très nombreux projets développés dans les neuf communes de l'Agglo, comme le montre la carte interactive disponible sur son site faisant un état des lieux précis de l'avancement de la cinquantaine de mesures, toutes choisies pour leur intérêt pour l'ensemble de l'agglomération.

THIERRY BÉDAT
www.agglod.ch